



ATTESTATION D'HEBERGEMENT

L'attestation d'hébergement est nécessaire à toute personne hébergée lorsqu'elle ne dispose pas de justificatifs de domicile à son nom. Dans tous les cas, merci de bien vouloir joindre :

- Le justificatif d'identité de l'hébergeur lisible et en cours de validité
- Le justificatif de domicile de moins de 3 mois

Je soussigné(e) :

- Madame Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Né le : .../.../..... à :

Demeurant à :

Code postal : Commune :

Certifie sur l'honneur héberger :

- Madame Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Né le : .../.../..... à :

Demeurant à :

Code postal : Commune :

Fait à Le : .../.../.....

Signature de l'hébergeur